



SAS 4 associés : 1 dirigeant et 3 salariés

Par **VZv**, le **29/04/2015** à **10:30**

Bonjour,

Nous sommes un groupe de 4 associés et aimerions monter une entreprise en SAS. Nous allons injecter chacun la même somme. À savoir que dans le groupe il y a un couple marié, le frère de la mariée et la sœur du marié.

Nous aimerions mettre en place un dirigeant (non salarié) et 3 salariés ayant tous les mêmes droits et devoirs.

Est-ce que cette forme est la plus logique étant donné la situation?

Est-ce que dans ce cas le mieux serait de partir sur l'impôt sur le revenu (si c'est possible) et non sur l'impôt sur les sociétés?

Comment se répartissent les salaires et les bénéfices?

Merci d'avance pour vos réponses.

Vanessa